



PLAN COMMUNAL SOCIAL

bilan et perspectives

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES

Juillet 2015

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
1. HISTORIQUE	3
2. INTRODUCTION	5
3. DEVELOPPEMENT SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE LA CAPITALE	6
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	6
PYRAMIDE DES AGES DES RESIDENTS	8
MOUVEMENTS MIGRATOIRES	10
POPULATION ET DEMANDEURS D'EMPLOI	12
LOGEMENT	14
4. ÉTUDE « QUALITE DE VIE EN VILLE »	16
5. POLITIQUE SOCIALE DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	17
LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES	17
LES 4 PILIERS DE LA POLITIQUE SOCIALE	20
INTERVENTION SOCIALE	20
JEUNESSE	23
LOGEMENT	26
SENIORS	32
6. CONCLUSION	35
7. SOMMAIRES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	38
8. BIBLIOGRAPHIE	39

1. Historique

La Ville de Luxembourg peut se valoir d'une longue tradition en matière de travail social en faveur des citoyens. En effet, des documents historiques datant des années 40, témoignent déjà de la volonté politique de s'engager au niveau social.

Voici un bref aperçu historique des services sociaux de la Ville et de leurs missions :

1946/7 Commission de lutte contre les taudis

mission : localiser les bidonvilles, les habitations insalubres et la pauvreté sur le territoire de la Ville et apporter des propositions de solutions réalisables

1954 Office du Logement

mission : location et gestion des logements sociaux de la Ville

1966 Service Logement

mission : location et gestion des logements sociaux et logements de service de la Ville, organisation et gérance des foyers d'urgences, encadrement social des locataires

1972 Crèches

mission : accueillir les enfants de 3 mois à 4 ans des familles qui habitent en Ville, la priorité étant accordée aux enfants des familles monoparentales ou socialement défavorisées.

1978 Service d'Information et d'Accueil des étrangers (SIAE) situé à proximité des services de la population ;

mission : garantir une intégration aisée et harmonieuse des nouveaux citoyens.

1980 Foyers scolaires

mission : garantir un système de structures d'accueil et d'accompagnement de qualité, adapté aux besoins des enfants et de leurs familles.

1986 Service Jeunesse

mission : soutenir les associations de jeunes, les projets et les initiatives organisés dans l'intérêt des jeunes, agir en tant que guide et animateur, être l'interlocuteur entre les jeunes et l'administration communale

- 1986 Service Seniors
mission : garantir l'intégration et le maintien d'une bonne qualité de vie pour les citoyens 60+
- 1987 Service Téléalarme, service Seniors
mission : sécurité et maintien à domicile
- 2008 Service d'Intervention sociale et subsides scolaires
mission : agir dans divers domaines sociaux concernant les personnes sans domicile fixe, les personnes dépendantes (p.ex. alcool / drogues), la prostitution, le refuge pour mineurs, la mendicité, la réinsertion sociale, le streetwork
- 2008 Coordination sociale
mission : la coordination des services sociaux de la Ville
- 2011 Direction des Affaires sociales
mission : la coordination des services sociaux, être l'interlocuteur des services auprès du Collège Échevinal, être l'interlocuteur des partenaires des services internes et externes, être l'interface entre l'Administration communale et l'Office social

2. Introduction

La Ville de Luxembourg, capitale nationale, métropole régionale, européenne et internationale, connaît ces dernières décennies une évolution démographique et urbaine en constante croissance. Cette évolution contribue à créer une population multiculturelle aux origines les plus diverses mais s'accompagne également d'un certain nombre de défis émanant d'une réalité sociale changeante. Accessibilité des logements, accès aux produits de nécessité primaire, marché de l'emploi, ne sont que quelques exemples de phénomènes qui en sont le corollaire.

Il devient de plus en plus important pour les pouvoirs publics d'épauler certains groupes sociaux afin de leur garantir une qualité et un niveau de vie adéquat.

Entre 2005 et 2007, la Ville de Luxembourg avait réalisé en collaboration avec le FOREG (Institut für Regionale Sozialforschung), le CEPS-Instead (Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques – International networks for studies in technology, environment, alternatives, development) et l'Université de Trèves une étude sur la « Qualité de Vie en Ville ».

Sept ans après, le présent Plan Communal Social (PCS) se propose de vérifier les résultats de l'étude en question, de les mettre à jour et d'en déduire un certain nombre d'actions destinées aux différents publics cibles.

Le PCS relate l'état des lieux de la situation socio-démographique de la population résidente de la capitale et tient compte des résultats et réflexions issus des réunions de dialogue tenues avec les citoyens dans le cadre du Plan d'Aménagement Général (PAG). Il forme la base pour les réflexions sur les éléments-clés de la planification des projets et actions dans le domaine social à court, moyen et long terme.

Ainsi il identifie les points forts des actions entamées, souligne les actions à améliorer et définit les pistes pour de nouvelles actions. En tenant compte des contraintes sociétales et politiques, il permet de donner une assise organisationnelle aux services chargés des affaires sociales de la Ville de Luxembourg.

Le but recherché du PCS est de renforcer les collaborations qui existent déjà actuellement avec d'autres départements et institutions et de développer encore davantage ces synergies et de bien définir la responsabilité de la Ville et les responsabilités au plan national dans les domaines sociaux.

3. Développement socio-démographique de la capitale

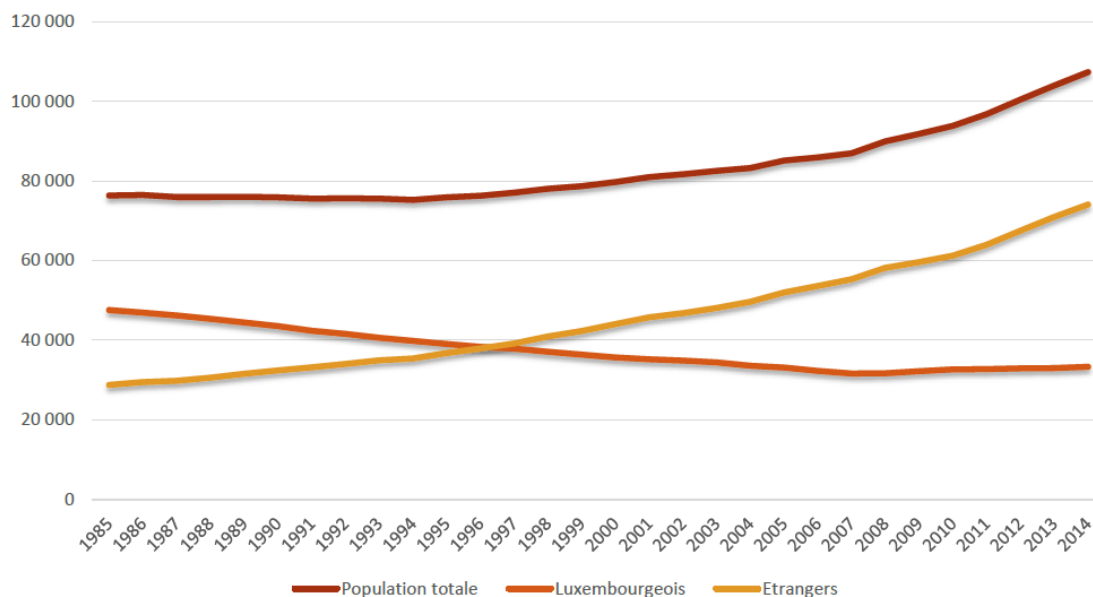
Evolution démographique

Au courant des dernières années, la Ville de Luxembourg a enregistré une augmentation constante de sa population. Entre 2008 et 2014, ce chiffre a évolué de 16,24%, pour arriver au 31 décembre 2014 au total de 107'340 résidents répartis sur 64'052 ménages.

Parallèlement à cette évolution, le nombre théorique de personnes par ménage est tombé de 0,5 en 5 ans. En 2014, on compte 1,7 de personnes par ménage. On peut en conclure que les ménages « single » occupent une part encore plus importante parmi la population résidente qu'auparavant. Avec un taux de près de 50%, ces ménages « SINKies – DINKies » (« Single/Double Income No Kids ») semblent trouver dans la Ville de Luxembourg un cadre de vie convenant à leur situation.

Graphique 1 : Ville de Luxembourg - Évolution de la population résidente entre 1985 et 2014 Luxembourgeois/Étrangers

Les inscrits au registre de la population de 1985 à 2014



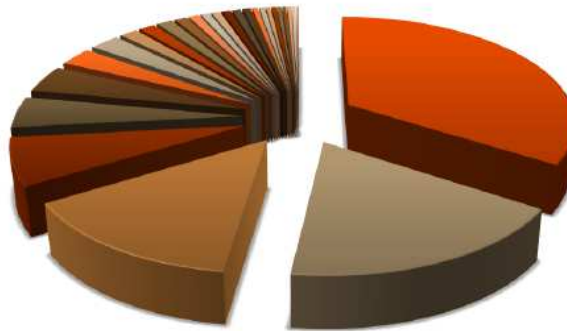
Alors qu'on enregistre une forte progression du nombre de résidents d'origine étrangère, celle des résidents luxembourgeois est nettement régressive.

Il n'est donc pas étonnant de constater que la part de la population de nationalité luxembourgeoise est tombée à un taux historiquement bas de 31,02% et que, en corollaire, le taux de la population de souche étrangère est passé à 68,98%. La

Ville n'a donc rien perdu en attrait ces dernières années. Elle reste une ville à forte immigration.

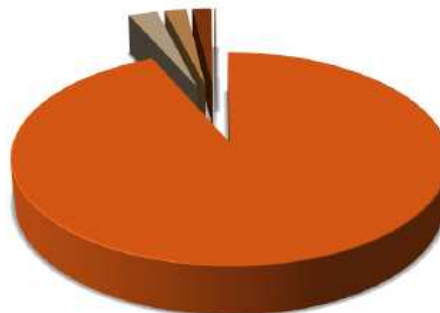
Graphique 2 : Ville de Luxembourg - Population résidente selon nationalités (2014)

Les habitants communautaires de la Ville au 31/12/2014



■ Luxembourgeois (33 292)	■ Français (17 487)	■ Portugais (13 779)	■ Italiens (6 830)
■ Belges (4 511)	■ Allemands (4 000)	■ Espagnols (2 701)	■ Britanniques (2 401)
■ Roumains (1 431)	■ Polonais (1 312)	■ Grecs (1 264)	■ Suédois (984)
■ Néerlandais (845)	■ Danois (715)	■ Irlandais (704)	■ Hongrois (694)
■ Finlandais (684)	■ Bulgares (651)	■ Tchèques (452)	■ Lituanais (438)
■ Estoniens (378)	■ Slovaques (350)	■ Autrichiens (331)	■ Lettons (325)
■ Slovènes (322)	■ Croates (289)	■ Maltais (138)	■ Chypriotes (56)

Les habitants de la Ville par continents au 31/12/2014



■ Européens (100 318)	■ Asiatiques (2 844)	■ Américains (2 152)	■ Africains (1 869)
■ Océaniens (98)	■ Indéterminés (40)	■ Apatrides (19)	

Pyramide des âges des résidents

Graphique 3 : Ville de Luxembourg – Pyramide des âges (2014)

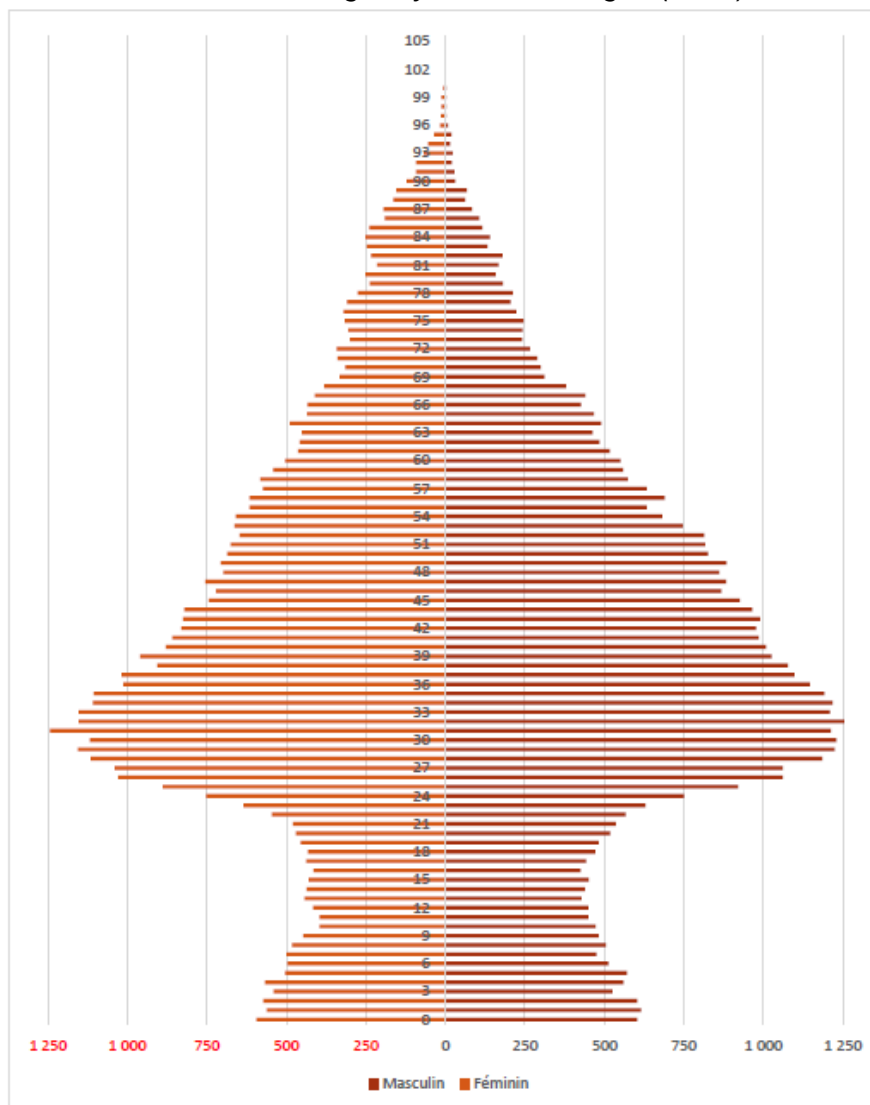


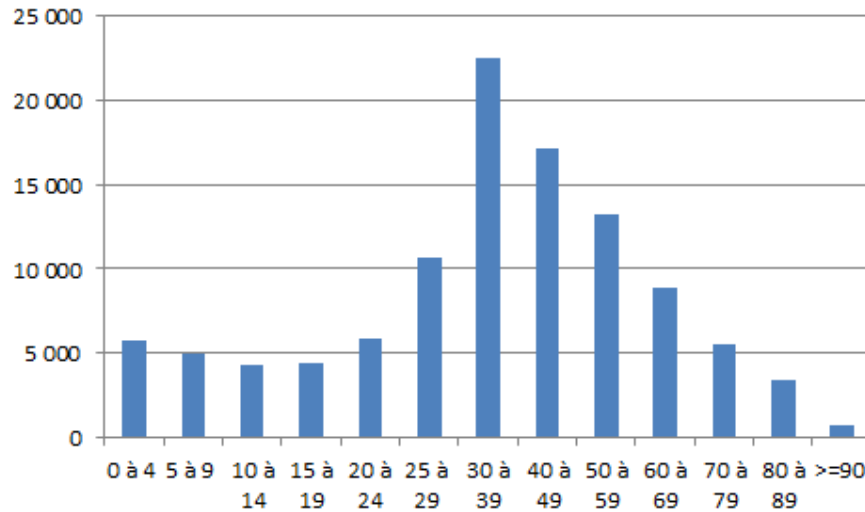
Tableau 1 – Population par tranches d'âges 2014 :

0-4 ans	5-9 ans	10- 14 ans	15- 19 ans	20- 24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60- 69 ans	70- 79 ans	80- 89 ans	>90 ans
5'746	4'976	4'327	4'441	5'883	10'682	22'464	17'191	13'230	8'889	5'468	3'353	690

La pyramide des âges des résidents de la Ville ne suit pas le modèle classique, qui correspond à une forte population jeune ou en bas âge, une population économiquement active importante et une population de >65 ans plus réduite.

Au contraire, la « pyramide » des âges est entretemps devenue un « sapin » des âges avec peu d'enfants et de jeunes, une forte population économiquement active mais également une forte part de personnes âgées de >65 ans.

Graphique 4 : Ville de Luxembourg - Population totale selon groupes d'âges (2014)



Si ce constat est vrai pour l'ensemble de la population, il ne l'est pas si nous analysons la situation selon la nationalité et le groupe d'âges.

Graphique 5 : Ville de Luxembourg - Population totale selon nationalités et groupes d'âges (2014)

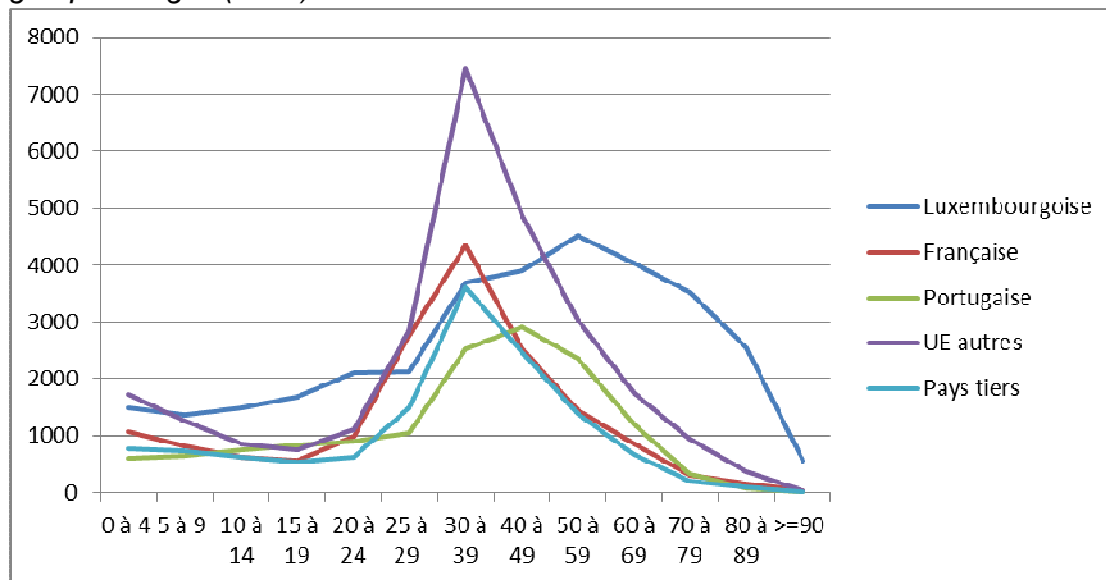


Tableau 2 – Population totale selon nationalités et groupes d'âges (2014)

	0-20 ans	0-20 ans	20-60 ans	20-60 ans	> 60 ans	> 60 ans	Total
	n	%	n	%	n	%	n
Luxembourgeois	6'028	18%	16'418	49%	10'846	33%	33'292
UE autres	5'623	17%	23'478	72%	3'649	11%	32'750
Française	3'145	18%	12'827	73%	1'515	9%	17'487
Portugaise	2'674	19%	9'367	68%	1'738	13%	13'779
Pays Tiers	2'020	20%	7'360	73%	652	7%	10'032

En superposant les « sapins » et les différents groupes d'âges de la population résidente nous constatons que la population résidente de nationalité luxembourgeoise enregistre un taux important de personnes âgées de plus de 60 ans (32 %) et représente de ce fait plus de deux tiers de la population « senior » de la Ville. Cette répartition n'est pas la même pour les populations étrangères, où la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans est au contraire très basse. Ceci nous montre que la situation est atypique pour la Ville de Luxembourg concernant l'évolution démographique.

Mouvements migratoires

Le taux de croissance de la population et le nombre actuel d'enfants et de jeunes, ne permettront pas à long terme de remplacer les personnes actuellement en âge d'activité économique.

La capitale connaît des mouvements migratoires importants, avec quelques 12'000 arrivées et départs, et un total de plus de 25'000 mouvements par an. Ce mouvement de migration est un facteur important à prendre en compte lors de projets sociaux.

Tableau 3 – Mouvements migratoires en Ville (2014)

	vers/de commune luxembourgeoise	vers/de l'Étranger	total
Départs	6'986	5'057	12'043
Arrivées	3'940	10'846	14'786
Solde migratoire	-3'046	5'789	2'743

Vu le taux important de nouvelles arrivées dans la capitale, la Ville offre son aide aux nouveaux arrivants au Bierger-Center et au service d'Intégration pour répondre aux questions et aux besoins des nouveaux citoyens.

Au vu de l'importance des mouvements migratoires, la question d'effectuer un monitoring sur des aspects comme le logement, le travail ou encore l'âge s'impose.

Cette procédure nous permettra aussi de connaître le pourcentage des migrants qui s'installent définitivement en Ville.

Tableau 4 - Habitants de la Ville de Luxembourg selon les quartiers (2001-2014)

	Nombre d'habitants en 2001	Nombre d'habitants en 2014	Variation en %
Beggen	1'780	3'277	+84.1%
Belair	7'674	10'815	+40.9%
B'voie Nord	3'677	4'040	+ 9.9%
B'voie Sud	9'812	12'182	+24.1%
Cents	3'120	6'110	+95.8%
Cessange	2'099	3'345	+59.4%
Clausen	868	935	+ 7.7%
Dommeldange	1'624	2'291	+41.1%
Eich	1'621	2'664	+64.3%
Gare	6'945	9'738	+40.2%
Gasperich	4'280	5'325	+24.4%
Grund	741	925	+24.8%
Hamm	1'176	1'370	+16.5%
Hollerich	5'295	6'755	+27.6%
Kirchberg	3'304	4'791	+45.0%
Limpertsberg	7'094	10'068	+41.9%
Merl	3'292	4'869	+47.9%
Mühlenbach	1'164	1'652	+41.9%
Neudorf	2'782	5'306	+90.7%
Pfaffenthal	1'174	1'194	+ 1.7%
Pulvermühle	309	333	+ 7.8%
Rollingergrund	2'923	3'973	+35.9%
Ville Haute/Centre	2'539	3'312	+30.4%
Weimerskirch	1'395	2'070	+48.4%
TOTAL	76'688	107'340	+40.0%

Population et demandeurs d'emploi

En 2012, le taux de chômage en Ville a atteint 8,19%, c'est à dire 3'549 demandeurs d'emploi pour une population active de 43'368.

L'ADEM (Agence pour le Développement de l'Emploi) a rapporté les statistiques suivantes pour la Ville de Luxembourg:

Tableau 5 - Demandeurs d'emploi de la Ville de Luxembourg par tranches d'âges ADEM (2012 – faute de chiffres plus actuels)

Quartier	Pop. total	16-20 ans	21-24 ans	25-29 ans	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	30-49 ans	50-54 ans	55 +	> 50 ans	Total
Ville-Haute	3'041		5	13	18	23	21	44	12	8	20	82
Gare	9'117	13	30	73	116	172	204	376	80	76	156	648
Hollerich	6'364	5	11	31	47	85	65	150	14	32	46	243
Belair	10'185	6	10	31	47	65	52	117	24	27	51	215
Limpertsberg	9'498	5	10	27	42	65	48	113	22	38	60	215
Pfaffenthal	1'161	4	2	9	15	16	15	31	14	11	25	71
Grund	800		3	2	5	13	12	25	8	1	9	39
Verlorenkost/ Bonnevoie-N	3'905	5	8	25	38	46	59	105	25	25	50	193
Bonnevoie-Sud	11'749	17	54	49	120	133	152	285	84	67	151	556
Gasperich	5'203	5	23	19	47	44	51	95	21	21	42	184
Cessange	2'734	1		8	9	16	10	26	4	9	13	48
Merl	4'448	1	6	20	27	43	47	90	18	22	40	157
Rollingergrund/ Belair-Nord	3'726	3	6	11	20	30	27	57	17	20	37	114
Mühlenbach	1'486	1	8	6	15	9	14	23	5	7	12	50
Beggen	3'047	3	4	11	18	31	27	58	11	10	21	97
Eich	2'480	6	5	12	23	37	30	67	23	15	38	128
Dommeldange	1'915		4	5	9	13	14	27	8	7	15	51
Weimerskirch	1'894	1	3	7	11	9	16	25	9	8	17	53
Kirchberg	4'604	4	6	8	18	21	28	49	12	13	25	92
Clausen	854	1	3	5	9	6	6	12	3	5	8	29
Neudorf/ Weimershof	4'574	2	4	14	20	30	34	64	11	14	25	109
Cents	5'763	4	13	17	34	33	27	60	11	8	19	113
Pulvermuhl	338			3	3	7	3	10	2	3	5	18
Hamm	1'304	2	4	2	8	7	10	17	2	6	8	33
Quartier indéterminé	200		1		1	4	4	8	2		2	11
Grand Total		89	223	408	720	958	976	1'934	442	453	895	

Tableau 6 - Demandeurs d'emploi de la Ville de Luxembourg par sexe et par tranches d'âges ADEM (décembre 2014)

AGE / Genre	F	%	H	%	Total
< 25 ans	109	38,7%	173	61,3%	282
%	6,6%		8,2%		7,5%
25 - 29 ans	242	53,9%	207	46,1%	449
%	14,6%		9,8%		11,9%
30 - 39 ans	510	49,1%	528	50,9%	1'038
%	30,7%		25,0%		27,5%
40 - 49 ans	419	40,3%	621	59,7%	1'040
%	25,3%		29,4%		27,6%
> 50 ans	379	39,4%	582	60,6%	961
%	22,8%		27,6%		25,5%
Total	1'659	44%	2'111	56,0%	3'770
%	100,0%		100,0%		100,0%

Logement

Si on prend en compte la moyenne¹ d'un loyer en Ville qui se situe entre 19,19€ et 26€ par m² par mois ainsi que les prix élevés de l'acquisition d'un bien immobilier, on ne s'étonne pas du fait que le nombre de locataires (45%) est très élevé par rapport à d'autres villes.

Tableau 7 - prix annoncés du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 Observatoire de l'Habitat

Quartier	Effectif	Loyer annoncé moyen (en €)	Loyer annoncé moyen au m ² (en €)
Beggen	72	1 158	19,59
Belair	233	1 520	21,28
Bonnevoie	165	1 178	19,41
Cents	72	1 655	20,51
Cessange	66	1 423	20,80
Clausen	46	1 293	20,05
Dommeldange	37	1 661	22,95
Eich	29	1 316	20,34
Gare	225	1 138	24,93
Gasperich	43	1 008	22,22
Grund	8	1 129	24,84
Hamm	12	1 301	19,19
Hollerich	34	1 157	22,37
Kirchberg	116	1 756	23,98
Limpertsberg	264	1 588	23,39
Merl	178	1 542	22,20
Mülhenbach	16	1 433	22,76
Neudorf	62	1 285	21,98
Pfaffenthal	0	-	-
Pulvermühle	3	-	-
Rollingergrund	20	1 197	22,25
Ville-Haute	165	1 803	26,00
Weimerskirch	36	1 534	19,07

Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat 2013-2014

Remarque : les moyennes ne sont pas affichées lorsque le nombre d'annonces est inférieur à 5 (-).

¹ Méthode d'estimation des fourchettes de prix :

Le prix indiqué dans la fourchette basse correspond au prix minimal après exclusion des 5% des prix au m² les plus bas. Celui indiqué dans la fourchette haute est le prix maximal après exclusion des 5% les plus élevés. Ces fourchettes de prix par commune n'ont cependant qu'une valeur indicative et ne correspondent pas à une expertise réalisée par un professionnel.

Le logement est un facteur important pour construire un cadre stable pour les résidents. L'accès au marché de travail est devenu de plus en plus difficile, et ceci pour des populations qui auparavant n'étaient pas touchées, tels que par exemple les jeunes apprentis, qui ont des difficultés à trouver un point d'accroche pour entamer leur parcours professionnel, ou encore pour des familles monoparentales, qui éduquent seul un ou plusieurs enfants.

Et mêmes les jeunes familles, qui sont bien intégrées dans le monde du travail, ont de plus en plus de mal à s'établir en ville en raison des prix immobiliers très élevés peu adaptés à des familles à faibles et moyens revenus, ou encore de jeunes adultes entamant leur vie indépendante.

4. Étude « Qualité de Vie en Ville »

La qualité de la vie dans la capitale a été l'objet d'une étude réalisée entre 2005 et 2007 par le « FOREG » (Institut für Regionale Sozialforschung), le CEPS-Instead (Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques – International networks for studies in technology, environment, alternatives, development) et l'Université de Trèves.

Cette étude décrit, sur fond de méthodes empiriques, la qualité de vie sous ses différents aspects en utilisant les données mises à disposition par des acteurs-clés de la Ville.

L'étude en question comporte six volumes, à savoir :

- Volume 1 – la base pour une planification sociale dans la Ville de Luxembourg (Grundlagen für eine Sozialplanung in der Stadt Luxemburg)
- Volume 2 – la ségrégation à travers les Mouvements Migratoires
- Volume 3 – la Ville face aux statistiques sociales (Die Stadt im Spiegel der Sozialstatistik)
- Volume 4 – la situation sociale et l'infrastructure sociale pour un public cible choisi dans la Ville de Luxembourg (Soziale Situation und Infrastruktur für ausgewählte Zielgruppen in der Stadt Luxemburg)
- Volume 5 – la qualité et la satisfaction de vie dans la Ville de Luxembourg d'un point de vue empirique (Lebensqualität und Lebenszufriedenheit in der Stadt Luxemburg aus der Sicht empirischer Studien)
- Volume 6 – la qualité de vie dans la Ville de Luxembourg à travers une enquête auprès des citoyens (Lebensqualität in der Stadt Luxemburg: Bürgerbefragung)

L'étude « Qualité de Vie en Ville » de 2007 conclue que la Ville de Luxembourg est une métropole :

- dynamique
- multiethnique et multilinguistique
- à forte cohésion sociale, présentant néanmoins une certaine ségrégation socio-spatiale
- présentant des développements démographiques contradictoires
- avec une population résidente vieillissante
- avec une population résidente ayant un revenu élevé
- avec une population résidente à haute volatilité

5. Politique sociale de la Ville de Luxembourg

La Direction des Affaires sociales

La Direction des Affaires sociales a été instaurée afin d'assurer la coordination entre les différents services sociaux et par ce biais effectuer un travail transversal. Cette démarche permet d'améliorer et d'assurer une certaine qualité de vie des citoyens les plus démunis de la Ville de Luxembourg. La Maison des Affaires sociales, 28, place Guillaume, en place depuis le 1.12.2013, propose également un accueil social. Tous les citoyens peuvent s'y informer sur les services et aides existants en la matière. L'accueil est ouvert pendant les permanences les mardis et mercredis matin ou en cas d'urgence auprès d'un numéro de téléphone spécifique (4796-2233).

La Maison des Affaires sociales apporte aussi un soutien particulier aux personnes et groupes de personnes qui se trouvent dans une situation préoccupante et pour lesquelles les conditions de vie s'avèrent difficiles.

Parallèlement à leur souci d'assurer une qualité de vie respectable aux plus démunis, les services de la Direction des Affaires sociales attachent une grande importance aux aides et à l'occupation des jeunes et des seniors afin d'assurer une cohésion sociale dans une démarche de prévention sociale.

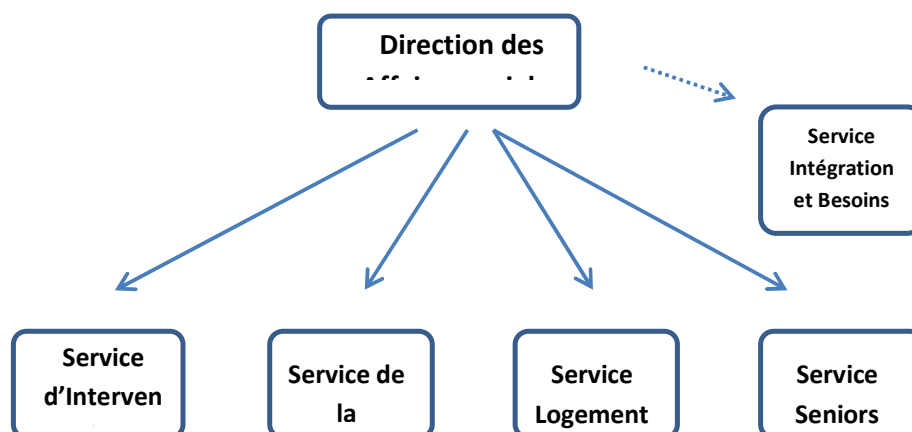
Les missions de la Direction des Affaires sociales sont principalement les suivantes :

- Interlocuteur des services auprès du Collège Échevinal
- Coordination des services sociaux
- Interlocuteur des partenaires des services internes et externes
- Interface entre l'Administration communale et l'Office social
- Établissement d'un plan communal social ainsi que des plans tri-annuels de priorités

La Direction des Affaires sociales réalise ces engagements en mettant en valeur la communication continue entre les différents services et les citoyens.

Elle regroupe quatre services, qui travaillent dans les secteurs suivants : social, jeunesse, logement et seniors. Le but de ce regroupement est d'optimiser le bon fonctionnement ainsi que de faciliter la coordination des services sociaux de la Ville.

Organigramme de la Direction des Affaires sociales



Le champ de travail s'inscrit dans le contexte international (directive européenne de la libre circulation), le contexte national (interactions avec les différents Ministères) et communal. Une très étroite collaboration et coordination avec l'Office social de la Ville de Luxembourg est en place. Avec l'aide du service Structures et organisation, la répartition des demandes sociales, l'organisation de la prise en charge des demandes et la responsabilité des acteurs, sur base de la loi sur l'Aide sociale de 2009 et le Règlement grand-ducal de 2010, sont définies.

Par ailleurs, le service Intégration et Besoins spécifiques (IBS) de la Ville de Luxembourg s'occupe des questions sociétales des résidents.

Le service IBS est notamment destiné aux citoyens étrangers qui viennent et vivent en Ville et qui sont confrontés à des questions relatives à la vie sociétale. Le but du service est de faciliter la meilleure intégration possible.

Les missions sont très variées et vont de la mise en place d'actions spécifiques, au soutien des personnes et associations concernées jusqu'au travail transversal avec l'ensemble des services de la Ville, selon les projets réalisés.

Les missions du service Intégration et Besoins spécifiques (IBS) :

Au niveau « Intégration », l'objectif principal est de mettre en place des actions favorisant l'intégration des citoyens de différentes nationalités. En étroite collaboration avec les associations œuvrant dans le domaine interculturel ainsi que les autres services de la Ville, le service IBS s'efforce à identifier les demandes existantes en lien avec les multiples cultures présentes dans la Ville et à développer un plan d'action afin de répondre au mieux aux besoins.

Des cours de langue et de culture luxembourgeoise sont organisés, ainsi que des actions de sensibilisation en la matière comme par exemple une rencontre annuelle avec les associations et partenaires ou encore une grande rencontre,

sportive et interculturelle. Le service IBS participe par exemple avec un stand au Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, à la fête des voisins ou à la mobilisation pour l'inscription sur les listes électorales.

La responsable du service IBS participe aux séances de la Commission consultative communale d'intégration.

Au niveau « Besoins spécifiques », le service IBS représente un lieu de contact pour les personnes concernées ainsi que pour l'ensemble des associations œuvrant dans ce domaine. Le travail en lien étroit avec ces derniers et les services de la Ville, permet une amélioration continue des services offerts aux citoyens à besoins spécifiques. Depuis 2012, la mise en place et le fonctionnement du Comité participatif permet une implication directe et efficace des personnes concernées dans l'ensemble des projets.

L'organisation de cours de langue des signes, la mise en place et encadrement d'espaces « besoins spécifiques » lors des grandes manifestations, l'amélioration de l'accessibilité et de la communication pour les personnes à besoins spécifiques et une quinzaine de sensibilisation annuelle sur les sujets en question font partie des missions du service.

La finalité du travail du service IBS est de prévoir et de réaliser des actions directement en lien avec les personnes concernées et les commissions respectives.

Les 4 piliers de la politique sociale

La politique sociale de la Ville a comme premier objectif le bien-être et l'égalité des chances pour tous les citoyennes et citoyens. Elle veut assurer aux jeunes un appui dans l'apprentissage, l'égalité des chances, l'accès à une pratique culturelle et sportive active, des loisirs créatifs, tout comme assurer l'encadrement adapté pour les personnes âgées ou encore lutter contre l'exclusion et la pauvreté.

Pour ce faire, la politique sociale s'appuie sur 4 piliers, à savoir l'intervention sociale, la jeunesse, le logement et les seniors.

Intervention sociale

Le travail social prend de plus en plus d'importance dans une société en constante évolution, où la population précarisée est en augmentation. La Ville se donne les moyens d'aider ces personnes fragilisées, moyennant son service d'Intervention sociale. Il est en contact direct avec la population, les associations œuvrant dans le domaine social et les instances nationales.

Le service d'Intervention sociale intervient dans maints domaines comme le volet des personnes sans domicile fixe, des personnes dépendantes (alcool, drogues), de la prostitution, du refuge pour mineurs et de la réinsertion sociale, de même que du volet de la mendicité en général et plus récemment le défi face à la vague de réfugiés arrivant dans la capitale.

La Ville de Luxembourg en collaboration avec le Centre « Ulysse » : foyer de jour « Téistuff » et foyer de nuit, 3, Dernier Sol, prend ses responsabilités envers les personnes sans domicile fixe. La structure reçoit en principe toute personne ayant perdu son logement. Le Foyer Ulysse est un lieu de recours ultime pour toute une série de populations-cibles :

- Personnes affichant des problèmes de santé graves et souvent chroniques (p.ex. alcooliques, toxicomanes, psychotiques) et ne trouvant plus accueil ni dans des centres thérapeutiques, ni dans des cliniques psychiatriques voir même des maisons de soins
- Personnes avec ou sans qualification professionnelle disposant d'un emploi (souvent des mesures de l'ADEM, du SNAS ou du SNJ rarement des occupations dans les initiatives d'emploi) ou au chômage (souvent de longue voir très longue durée)
- Des victimes tout comme des auteurs de violence (familiale et autres)

Des groupes de travail ad hoc sont encore créés pour des situations spécifiques. Ainsi un groupe de travail a été constitué sur demande des habitants du quartier de la Gare qui se sentent insécurisés par les toxicomanes et la prostitution. Ce

groupe de travail a comme objectif d'écouter les doléances et de trouver dans la mesure du possible des solutions adéquates. Parallèlement la Ville coopère avec toutes les organisations concernées par ces sujets.

Par ailleurs il collabore dans la Plateforme « Prostitution » sous l'égide du ministère de l'Égalité des chances qui rassemble les acteurs directement impliqués dans l'encadrement de la prostitution au Luxembourg. L'objectif de cette Plateforme est de finaliser un concept global visant à améliorer l'encadrement de la prostitution, en tenant compte des aspects de sécurité, de santé et d'assistance psycho-sociale.

D'autre part, le service d'Intervention sociale prend en charge le financement de plusieurs « Streetworkers » pour lesquels un local est mis à disposition par la Ville. Les « Streetworkers » jouent un rôle d'intermédiaire entre les personnes sans-abri, les toxicomanes, les jeunes et les adultes en situation de précarité et les administrations publiques, les institutions sociales et les citoyens.

Le service de l'Intervention sociale, avec la gestion des actions et projets, s'inscrit réellement dans l'aide des plus démunis. Tous ces efforts ont l'objectif d'agir positivement sur la cohésion sociale de la société.

PROJETS REALISÉS	
PROJET	OBJECTIF
Atelier « Schleifmillen » ←2011	Projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique (16-29 ans)
Atelier « Schleifmillen » - Léierplatzen	Projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique (16-21 ans)
Vélo en Ville ←2011	Projet de formation, de mise au travail et d'encadrement socio-pédagogique (15-17 ans, inscrits au CNFEP)
LELA – Logements encadrés/ Logements accompagnés ←2011	Réinsertion sociale par la stabilisation de leur situation de logement (personnes ex-sans-abri majeures)
Les Niches ←2011	Réinsertion sociale par la stabilisation de leur situation de logement (personnes ex-toxicodépendance majeures)
Abrigado ←2011	Accueil de jour et de nuit pour personnes toxicomanes, encadrement sanitaire dans la salle d'injection et échange des seringues (personnes toxicomanes majeures)
Streetwork ←2011	Projet de prise de contact, d'information, de conseil et d'encadrement (pour personnes qui se positionnent hors du cadre des offres sociales institutionnelles)

Refuge pour mineurs depuis 18.07.2011	Offrir un refuge pour quelques nuits ; (r)établir le contact avec les parents/tuteurs ; trouver une solution à long terme (jeunes de 12-17 ans en situation de fugue)
Wunnraum fir Stagiairen ←2011	Pourvoir aux logements à prix abordables dans le cadre de leurs stages professionnels et/ou universitaires au Luxembourg
LISL - Lieu d'initiatives et de services des étudiants au Luxembourg ←2011	Projet d'entraide entre étudiants et associations sociales
PISL – Projet d'inclusion sociale par logement 1.7.2013	Stabilisation des personnes concernées en vue de les aider à s'orienter vers le marché de location libre (à partir de 16 ans)
Cent-Buttek ←2011	Distribution des denrées alimentaires pour personnes nécessiteuses – situation dûment constatée par les offices sociaux

PROJETS EN COURS DE PREPARATION

PROJET	OBJECTIF
Epicierie Sociale	Vente de produits de première nécessité aux personnes à revenu modeste
Accueil du jour pour personnes dépendantes majeures et personnes errantes :	Un accueil de jour avec possibilité de consommer des boissons alcoolisées sur place ; possibilité pour soins corporels ; possibilité de laver le linge ; une salle de repos

Jeunesse

Le service Jeunesse de la Ville de Luxembourg agit dans tous les domaines en lien avec les jeunes âgés de 12 à 26 ans et a comme mission principale de faire l'inventaire des activités destinées aux jeunes, à intervenir en tant que guide et animateur, à assurer la collaboration des associations et groupements spécifiques, à prendre en considération les problèmes particuliers propres aux jeunes « non-organisés », et donc à servir, de manière générale, d'intermédiaire entre les jeunes et les autorités communales.

Ainsi, en pratique, le service Jeunesse agit comme interlocuteur pour les associations de jeunes, les projets et initiatives organisés dans l'intérêt de la jeunesse, que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou autres. Il cofinance dans le cadre de conventions entre autres les maisons des jeunes et soutient les groupes de scouts de la Ville.

En outre, en collaboration notamment avec la Direction des Ressources humaines, le service Jeunesse s'investit dans l'encadrement des apprentis engagés par l'Administration communale.

La Ville s'engage activement dans le sujet du chômage des jeunes. Le tableau à la page 12 nous montre que plus de 20% des demandeurs d'emploi ont moins de 30 ans. Ces jeunes sont souvent des décrocheurs scolaires sans formation. Afin d'aider ces jeunes, la Ville a instauré un projet pilote « Léierplatzen ». Ce projet offre des places d'apprentissage dans différents services de la Ville. Il soutient les jeunes dans l'apprentissage afin d'obtenir un diplôme. Grâce à ce projet la Ville a été certifié « Entreprise Formatrice ».

Le service prépare la mise en place d'un centre « Info-Jeunes », place des Bains. Ce centre sera non seulement un repère central pour les jeunes, mais aussi pour les parents et les professionnels, qui sont actifs dans le domaine de la jeunesse.

Par ailleurs, le service garantit l'accueil social dans la Maison des Affaires sociales. Tout citoyen peut s'y adresser afin d'être conseillé et orienté vers les services compétents.

En plus, le responsable du service de la Jeunesse a été mandaté par le Collège échevinal pour faire partie du groupe de travail national « Travail ouvert en faveur des jeunes » dirigé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que du groupe de travail d'experts nationaux qui a été constitué sur demande de la Commission Européenne à Bruxelles pour formuler des propositions en matière de la qualité du travail en faveur de la jeunesse. Ces standards de qualité seront implantés dans les différentes actions de l'encadrement des jeunes.

PROJETS REALISÉS

PROJET	OBJECTIF
Maison des Jeunes Amigo, Asti a.s.b.l. ←2011	Travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans les quartiers Eich, Mühlenbach, Weimerskirch et alentours (12-26 ans)
Centres des Jeunes Inter-Actions a.s.b.l. ←2011	Travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans les quartiers Bonnevoie, Clausen, Gare, Gasperich et Neudorf (12-26 ans)
Centre des Jeunes « Am Quartier », CJF a.s.b.l. ←2011	Travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans les quartiers Gare et alentours (10-26 ans)
Club des Jeunes Cents ←2011	Animation pour jeunes du quartier Cents (12-30 ans)
Cercle de qualité des centres de Jeunes en Ville ←2011	Développement de la méthodique de l'assurance qualité dans le secteur du travail socio-pédagogique en milieu ouvert ; formation au sujet des méthodes de travail socio-pédagogique en milieu ouvert ; promotion de la mise en réseau des différents centres ; développement de projets communs (délégués du personnel des centres pour jeunes du Centre-Ville)
« Jeunesse et Culture » ←2011	Rendre la culture au sens large accessible à tous les jeunes ; mettre en relation les acteurs culturels et les responsables des mouvements de jeunes ; élaborer des formations continues pour animateurs sociaux et culturels ; établir une plateforme d'information pour les jeunes, ceux qui les encadrent et les acteurs culturels (12-26 ans)
Info-Jeunes ←2011	Informers sur les sujets touchant les jeunes ; proposer des aides ponctuelles (12-26 ans)
« Léierplazen » 8.4.2013	Encadrement et accompagnement du processus d'apprentissage auprès des services de la Ville de Luxembourg, en collaboration étroite avec la Direction des Ressources humaines de la Ville de Luxembourg (apprentis engagés par la VDL, services VDL formateurs)

Accueil Social 1.12.2013	Accueil des citoyens demandant des informations en relation avec les services de la Maison des Affaires sociales (citoyens de la VDL)
Participation des Jeunes ←2011	Inviter les jeunes à exprimer leurs besoins, désirs, opinions et les inciter à s'engager comme membre dans un groupe de travail (12-18 ans)
Festival de danse « Intra-Urban » ←2011	Soutenir les groupes de danse actifs toute l'année dans le cadre de projets des maisons/clubs de jeunes et leur offrir une occasion de se produire sur scène devant un public (12-26 ans)
Projet Piste BMX au Neudorf	Création d'une piste de BMX style « DIRT » ensemble avec des jeunes de la VDL et alentours (12-26 ans)

PROJETS EN COURS DE PREPARATION

PROJET	OBJECTIF
Maison de Jeunes Cents-Carmel	Création d'une maison de jeunes aux alentours de la cité Carmel afin d'y proposer un travail socio-pédagogique en milieu ouvert en faveur des jeunes dans le quartier Cents (12-26 ans)
Club des Jeunes Rollingergrund	Animation pour jeunes du quartier Rollingergrund (12-30 ans)
Carte Culturelle	Carte culturelle / Actioncard : Promouvoir les activités culturelles et sportives organisées par les associations et institutions de la VDL (12-26 ans)
Portail des jeunes	Regroupement des fonctions suivantes du Service Jeunesse : « Info-Jeunes », « Activités sportives et de loisirs », « Jeunes et Culture », « Participation » (jeunes en Ville, parents, partenaires actifs du secteur éducatif)

PROJETS A REALISER A MOYEN / LONG TERME

PROJET	OBJECTIF
« Logement pour jeunes adultes en détresse »	Mise à disposition d'un logement, stabilisation de la situation de vie, accompagnement et dispatching (élèves de l'enseignement secondaire, jeunes adultes en détresse)

Logement

L'accès au logement devient de plus en plus difficile pour une partie de la population dû à une augmentation constante du prix de l'immobilier, comme il en résulte déjà de l'étude « Qualité de Vie » de 2005-2007.

D'autre part, les demandes de logements sont en constante augmentation vu l'importante migration. Même s'il s'agit d'un problème d'envergure nationale, la Ville doit dès à présent agir en prenant ses responsabilités dans le domaine de la politique du logement.

L'envergure des problèmes en matière de logement est soulignée par les résultats de l'enquête effectuée « online » dans le cadre de la révision du PAG. En effet pour la question 3 : « Priorités de développement de la Ville de Luxembourg », 64.4% des participants ont coché « l'offre de logements ». Pour la question 18 : « Comment qualifieriez-vous l'évolution de votre quartier depuis les 5 à 10 dernières années », « détérioration » a été cochée par une majorité des participants à l'enquête. En relation avec ces deux questions, il n'est pas surprenant de voir que pour la question 19 : « Dans quels domaines pensez-vous qu'il devrait y avoir des possibilités d'évolution pour la poursuite du développement de votre quartier, dans les 5 à 10 prochaines années », 46,9% ont coché « investissement ».

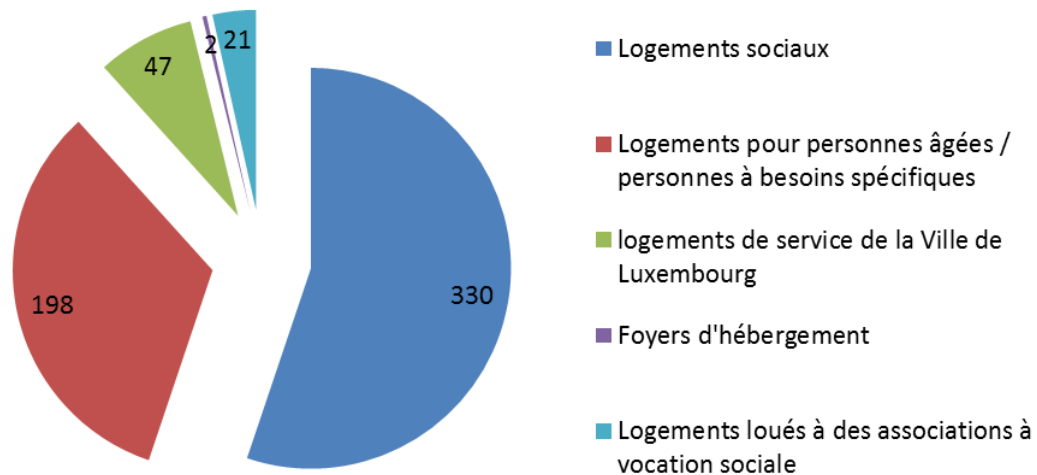
Le service Logement de la Ville gère quelques 528 logements sociaux, dont 198 logements adaptés aux besoins des personnes âgées et / ou personnes à besoins spécifiques. Ces logements sociaux sont attribués à des personnes seules et des familles avec ou sans enfants à revenus modestes ou se trouvant dans des situations précaires et qui sont domiciliées sur le territoire de la Ville de Luxembourg.

Les missions du service Logement englobent les éléments suivants :

- La location et la gestion des logements sociaux, des logements pour personnes âgées/personnes à besoins spécifiques, ainsi que des logements de service de la Ville
- L'accueil et la gestion sociale du fichier des candidats-locataires
- Le secrétariat de la Commission des Loyers (article 7 de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation)
- La gérance du Foyer „Obenthalt“ et l'encadrement social des résidents en collaboration avec un partenaire externe
- La gérance du Foyer „Moulin d'Eydt“ et l'encadrement social des résidents en collaboration avec l'Office social

- La sauvegarde des meubles des personnes expulsées de leur logement (article 30 de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation)
- Le contrôle des chambres meublées et des habitations collectives (article 34 de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement)
- L'encadrement social des locataires des logements sociaux et des logements pour personnes âgées/personnes à besoins spécifiques
- Prise en charge des locataires suite à un déguerpissement
- Hébergement des citoyens sans domicile (incendies, déguerpissement, fermeture)

Graphique 6 : Parc locatif du service Logement de la Ville de Luxembourg (2014)



Graphique 7 : Missions du service Logement :



Par ailleurs, le service Logement collabore étroitement avec d'autres services de la Ville de Luxembourg, notamment avec :

- La Recette communale :
Des réunions trimestrielles sont organisées entre le service Logement et la Recette communale dont le but est de cerner les locataires qui présentent des retards de loyer envers la Ville et des démarches à effectuer en vue d'améliorer la situation
- La Direction de l'Architecte :
Une réunion trimestrielle est organisée entre le service Logement et la Direction de l'Architecte – département bâtiment afin d'actualiser l'état d'avancement des travaux dans les logements libres (rénovation, remise en état, démolition)
- L'Office social :
Une assistante sociale de l'Office social est détachée au service Logement afin d'assurer le suivi et/ou la gestion financière des locataires des logements sociaux, personnes âgées et personnes à besoins spécifiques de la Ville de Luxembourg.

Pourtant la pénurie du logement reste d'actualité. De plus en plus de citoyens ont du mal à trouver un logement sur le marché immobilier privé, surtout les familles monoparentales et les jeunes ménages.

Ainsi, la Ville a établi différentes stratégies pour encourager l'accroissement de la population résidente, en proposant des projets intergénérationnels, des logements locatifs à prix abordable et la vente de logements sur base d'un droit d'emphytéose.

De même, il a pu être constaté que des logements sociaux avec trois à quatre chambres manquent et la Ville en collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale (l'AIS) recherche des solutions sur le marché privé. L'AIS est un instrument de lutte contre l'exclusion sociale par le logement. La mission principale de l'AIS est de rechercher et de mettre à disposition des logements à des personnes à revenus modestes souffrant également d'une problématique sociale liée au logement. L'AIS loue des logements pour mettre en place des projets d'inclusions sociales par le logement (PISL) d'une durée de trois ans. Afin de pouvoir offrir des logements bon marché, l'AIS offre en contrepartie des garanties intéressantes aux propriétaires, comme par exemple la garantie du paiement du loyer. L'AIS est un service de la Fondation pour l'Accès au Logement.

D'autre part, la Ville prend aussi ses responsabilités au niveau des immeubles dotés de « chambres meublées ». Le service Logement, la Direction de l'Architecte – service Urbanisme, le service Incendie et ambulances de la Ville de Luxembourg et le service régional des polices spéciales de la Police Grand-Ducale, forment une commission dite « chambres meublées » qui procède à intervalles réguliers au contrôle des chambres meublées afin de vérifier la conformité des critères de location, de salubrité, d'hygiène, d'habitabilité et de sécurité. Dans ce contexte il y a lieu de noter qu'afin de répondre au besoin des chambres meublées, la Ville est en train de réaménager les anciennes chambres de l'Annexe de l'Hospice de Hamm en chambres meublées.

PROJETS REALISÉS	
PROJET	OBJECTIF
Gestion sociale et technique du Foyer « Moulin d'Eydt » ←2011	Accueil de familles et/ou familles monoparentales sans domicile fixe à la suite d'une fermeture des chambres meublées et/ou à la suite d'un déguerpissement et/ou à la suite d'un incendie
Gestion sociale et technique du « Foyer Obenthalt » ←2011	Accueil d'urgence de familles et/ou familles monoparentales et/ou personne seule sans domicile fixe à la suite d'une fermeture des chambres meublées et/ou à la suite d'un déguerpissement et/ou à la suite d'un incendie
Gestion du parc locatif ←2011	Proposer aux citoyens dans une situation précaire un logement adapté à leur situation financière, familiale et/ou de santé
Gestion technique des logements ←2011	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi technique des logements sociaux • Mise à jour des données sur les logements en cours de rénovation, remise en état, démolition et acquisition
Gestion sociale des logements ←2011	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne entente entre les locataires • Établir une relation de confiance/bonne entente avec le propriétaire • Accompagnement social des locataires

Suivi social des locataires (en individuel) ←2011	Intégration de l'assistante sociale de l'Office social de la Ville de Luxembourg dans l'équipe du service Logement afin de favoriser l'échange d'information et une bonne collaboration pour les locataires
Commission des Loyers ←2011	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les loyers élevés sur le marché privé • Respect de la législation sur le bail à loyer
Sauvegarde des meubles des personnes expulsées de leur logement ←2011	Obligation légale de la commune (loi sur le bail à loyer) – mise à disposition d'un dépôt de meubles
Intervention auprès des personnes en retards de paiement ←2011	Éviter un déguerpissement
Mise à disposition de logements à des associations à vocation sociale ←2011	Attribuer des logements à des associations, travaillant avec des personnes à problèmes spécifiques, qui assurent le suivi approprié de ces personnes
Mise à disposition de localités pour la « Vollekskichen » ←2011	Mise à disposition des localités aménagées au 14, rue du Puits pour l'exploitation de la « Vollekskichen » et prend en charge la fourniture de chaleur, les frais d'électricité, de gaz, d'eau, de canalisation et de poubelles
A.I.S. (agence immobilière sociale) 1.7.2013	L'agence recherche et met à disposition des logements à des personnes à revenus modestes souffrant également d'une problématique liée au logement en mettant en place des projets d'inclusion sociale par le logement d'une durée maximale de trois ans

PROJETS EN COURS DE PREPARATION

PROJET	OBJECTIF
Centralisation de la gestion des logements de services de la Ville de Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le flux d'informations entre les services concernés • Mise en place d'une procédure uniforme pour la gestion des logements de service • Regrouper la gestion des logements de service au sein d'un seul service de la Ville
« Senioren Wohngemeinschaft »	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'entraide et l'indépendance des personnes âgées • Rompre l'isolement • Encourager la convivialité • Encourager la participation à la vie active et culturelle
Favoriser l'accès à la propriété aux locataires des logements sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan d'épargne pour l'acquisition d'un bien immobilier • Assurer un accompagnement sur le respect des conditions d'épargne • Epargne sur 5 ans

Groupe de travail « logement »	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification des besoins en matière de logement sur le territoire de la Ville • Echange des informations sur tous les projets en matière de logement • Elaboration et mise en place de projet en matière de logement
Info – Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure orientation du public • Centralisation des informations • Information des résidents (aide étatique, bail à loyer, logement social, Commission des loyers, chambres meublées, PAG, ...) • Permanence hebdomadaire de différents services
« Chambres meublées » de la Ville de Luxembourg	<p>Établir un listing du nombre de chambres meublées existantes sur le territoire de la Ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constater l'état des chambres • Répertorier le nombre de personnes ainsi logées et connaître le montant des loyers leur demandés • Veiller au respect des critères de location, de salubrité, d'hygiène, d'habitabilité et de sécurité
Annexe Hospice de Hamm	<ul style="list-style-type: none"> • Conceptualiser un immeuble « chambres meublées » répondant aux critères légaux et être le modèle tout tracé • Accueillir des personnes seules sans domicile suite à une fermeture de chambres meublées et/ou d'un déguerpissement • Accueillir des stagiaires
Projet « Rue de l'Avenir »	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de logements sur base d'un droit emphytéose • Mise à disposition de logements sociaux pour le service Logement • Location de logements à prix abordable
3^{ème} Foyer d'Accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de familles et/ou familles monoparentales sans domicile fixe à la suite d'une fermeture des chambres meublées et/ou à la suite d'un déguerpissement et/ou à la suite d'un incendie

PROJETS A REALISER A MOYEN / LONG TERME	
PROJET	OBJECTIF
Logements intergénérationnels	Lieu de rencontre des générations : Aménagement d'une aire de jeux et d'une piste de boules de pétanques afin de favoriser l'échange ainsi que des lieux communs
Logements abordables	<ul style="list-style-type: none"> • Fixation d'un loyer qui se rapproche du prix du marché tout en restant à coup modéré • Faciliter l'accès à la location aux jeunes couples/familles

Seniors

Le service Seniors est destiné aux résidents de la Ville de Luxembourg 60+. Il cible les besoins des seniors en formulant des projets pour maintenir l'intégration et la qualité de vie des personnes âgées à domicile et dans la société.

Le but est de permettre aux seniors de vivre à domicile le plus longtemps et avec la plus grande autonomie sans être isolés socialement. Grâce au téléalarme, une sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de leur domicile peut être assurée. En plus, afin d'enrayer l'isolement, le service Seniors propose des activités de loisirs à des prix abordables, voire gratuits, ceci dans la philosophie que les personnes du 3ème âge remplissent un rôle essentiel dans le « vivre ensemble » d'une communauté urbaine

L'aspect social et préventif de ce travail est essentiel si on souhaite une population du troisième âge active, des seniors informés, indépendants et qui recourent aux diverses structures et services disponibles suivant leurs besoins. Pour permettre une interaction avec d'autres seniors, il est important de créer des espaces de rencontre et d'échange, leur permettant de découvrir de nouveaux centres d'intérêt culturel et de participer à des cours ou conférences.

À cet effet, la Ville de Luxembourg met à disposition un numéro de téléphone unique 45 75 75 par lequel les seniors peuvent être transférés aux services compétents pour toute information utile.

Le service Seniors recherche toujours à améliorer son offre en matière d'encadrement comme dans la structure d'un « logement encadré », ceci dans la Résidence Grande-Duchesse Joséphine Charlotte (« Konviktsgaard »).

Le service Seniors a pour mission :

- D'être à l'écoute, de conseiller, d'informer et d'orienter les seniors et leurs familles
- De se concerter et de s'échanger avec les professionnels du terrain
- De conseiller les seniors en vue du raccordement au système téléalarme
- De gérer le central du « Téléalarme » classique, mobile et accessoires
- De gérer les appels de nuit de Help24 et les appels de jour en cas de panne
- De gérer le numéro unique 457575, numéro d'appel disponible 24/24 heures, 7/7 jours
- De proposer et d'organiser des activités pour seniors
- De gérer les demandes, la liste d'attente et l'admission à la Résidence Grande-Duchesse Joséphine Charlotte (« Konviktsgaard »)

- D'assurer la participation à des groupes de travail
- D'assurer la participation à des foires sur le troisième âge et des manifestations pour les seniors afin de promouvoir ou d'optimiser les services offerts par le service Seniors
- D'être l'intermédiaire entre les clients seniors et ProActif a.s.b.l. pour les interventions effectuées dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Luxembourg et ProActif a.s.b.l. et qui a pour objet :
 - Petits travaux à l'extérieur du domicile (arrosage, ramassage des feuilles mortes, déneigement, salage)
 - Petits travaux à l'intérieur du domicile (remplacement d'ampoules, réparation d'un robinet ...)
 - Aide à la vie quotidienne (accompagnement : pour une visite médicale, à la pharmacie, pour faire des achats...)

PROJETS REALISÉS	
PROJET	OBJECTIF
Téléalarme ←2011	Appel au secours à l'aide d'un émetteur installé à domicile pour augmenter la sécurité à domicile
Accessoires Téléalarme ←2011	Augmentation de la sécurité à domicile
Téléalarme mobile 2013	Augmentation de la sécurité à l'extérieur du domicile
Info Seniors ←2011	Information et orientation des seniors et de leur famille
« Konviktsgaard »	Admissions dans le logement encadré (65 ans+)
Déjeuner en société ←2011	Déjeuner hebdomadaire dans le but de rompre l'isolement des personnes âgées
Conférences thématiques 2012	Informers les seniors sur des thèmes choisis
Cours pour seniors 2012	I-Pad, « Internetführerschein », etc...
Visites et sorties culturelles ←2011	Prévenir l'isolement et promouvoir la convivialité
Kino mat « Häerz a Kaffi » ←2011	Projections de films à la cinémathèque
Thés et Galas dansants ←2011	Prévenir l'isolement et promouvoir la convivialité
Cours de cuisine et de pâtisserie ←2011	Cuisine internationale, soirées à thèmes (italienne, française, portugaise,...).
Visites guidées des Centres intégrés pour personnes âgées et logements encadrés ←2011	Informers les seniors sur les institutions existantes

Projets interculturels ←2011	Prévenir l'isolement et promouvoir la convivialité
Journées 60+ ←2011	Informers les seniors et leur famille sur les services existants dans le domaine du 3 ^{ème} âge et promouvoir les activités de loisirs pour seniors. « Semaine 60+ »
Projets intergénérationnels 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Lectures d'histoires et de contes : lectures d'histoires par des seniors aux enfants • Sorties culturelles : visites culturelles avec des seniors et des enfants des foyers scolaires et des foyers de jour • Cuisine intergénérationnelle : faire partager les compétences et expériences des personnes âgées avec les enfants • Bricolage et couture : les seniors du « Konviktsgaard » (« Fläisseg Hänn ») font des ateliers de bricolage et de couture • Déjeuner de Noël : fête intergénérationnelle de fin d'année • Jour St. Nicolas : déjeuner en commun suivi du passage du St Nicolas

PROJETS EN COURS DE PREPARATION

PROJET	OBJECTIF
Rénovation du Konviktsgaard	Rénovation et adaptation des appartements, studios et de la cuisine Un projet de rénovation est en cours de préparation par le gestionnaire du « Konviktsgaard » et la Direction de l'Architecte – département logement.

6. CONCLUSION

L'étude FOREG de 2007 et les réunions de dialogue tenues avec les citoyens dans le cadre de la révision du PAG 2014 indiquent que les habitants sont globalement satisfaits des conditions de vie dans la Capitale.

Les résultats de ces analyses confirment que les engagements de la Ville visant à venir en aide aux plus démunis, à améliorer la qualité de vie et à promouvoir la cohésion sociale portent des fruits.

La création d'une Direction des Affaires sociales permet de coordonner les activités des quatre différents services (le service d'Intervention sociale, le service de la Jeunesse, le service Logement et le service Seniors) et l'objectif futur est de réunir tous ces services dans une même immeuble et idéalement d'y intégrer aussi l'Office social. D'ores et déjà, la mise en place de la Maison des Affaires Sociales assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement du public et peut être considérée comme une étape importante dans l'évolution de la politique sociale de la Ville.

Il est à retenir que la Ville de Luxembourg s'engage envers ses citoyens et qu'elle continue d'accomplir et d'élargir ses obligations. Une étroite collaboration est de mise entre tous les acteurs communaux, afin d'évaluer les répercussions des actions envisagées.

Or, il ne s'agit pas d'isoler les actions de la Direction des Affaires sociales des autres domaines d'actions de la Ville. Il faut prendre en compte la synergie avec les autres plans d'action de la Ville, tels que le plan communal de la jeunesse, le plan communal d'égalité entre femmes et hommes, le plan d'action environnementale, le concept mobilité et le plan d'aménagement général.

Par exemple :

- Les analyses et les recommandations du « Jugendkommunalplan » sont reprises dans le PCS
- Le PAG a un impact sur la situation du logement et les prix de logement dans la Ville de Luxembourg
- Les mesures en matière d'environnement ont entre autres un impact direct sur la qualité de vie dans la Ville de Luxembourg
- Les mesures en matière de mobilité et trafic ont aussi un impact direct sur la qualité de vie dans la Ville de Luxembourg

Comme proposé dans l'étude « Qualité de Vie en Ville », l'indice social peut être un moyen de prévoir les tendances futures. Les critères pour déterminer l'indice social sont les suivants :

- Les résidents dont le salaire est compris dans le quartile inférieur de la masse salariale et les résidents dont le salaire est compris dans le quartile supérieur de la masse salariale
- Les résidents bénéficiaires du Revenu Minimal Garanti (RMG)
- Les résidents en situation de sans-emploi
- Les résidents du statut professionnel ouvrier
- Les résidents du statut professionnel fonctionnaire international, fonctionnaire de la Communauté Européenne ou fonctionnaire d'Ambassade.

A l'avenir, la Ville pourra prévoir un « monitoring » de cet indice social et qui peut être fait en collaboration avec l'Université de Luxembourg. Les critères de l'étude « Qualité de Vie en Ville » peuvent être revus et éventuellement modifiés en prenant en compte les critères de l'indice du développement humain.

L'engagement dans le domaine du logement a pour but de faire face aux problèmes et de mettre à disposition du public cible des logements abordables ou de se concerter sur des projets concrets comme le logement intergénérationnel ; le logement pour personnes âgées ; la vente de logements sur base de droit emphytéose, l'augmentation du parc de logements sociaux ou encore des modes de logements alternatifs comme des « copropriétés » ou des « coopérations de construction ».

Le service IBS met tout en œuvre pour aider au mieux les citoyens avec besoins spécifiques ou les citoyens étrangers de s'intégrer.

De la même manière, la Ville est toujours à la recherche de résoudre au mieux la problématique des plus démunis. Le service d'Intervention sociale agit fortement dans les domaines de la toxicomanie, de la prostitution ou encore des sans-abris. Le projet d'un « accueil du jour », où les personnes sans domicile fixe peuvent consommer librement de l'alcool et trouver un refuge, est en réalisation.

Il est à souligner que les problèmes d'ordre social ne concernent pas que la Capitale mais toutes les communes du Grand-Duché. Des réunions de concertation et des plans d'action communs sont à rechercher avec les Villes d'Esch-sur-Alzette et la « Nordstadt » pour une plus grande décentralisation des offres proposées en matière de toxicomanie, de prostitution et des personnes sans domicile fixe.

De nombreuses actions d'ordre social menées par la Ville, qu'elles soient prises en charge en régie propre ou en collaboration avec des partenaires externes montrent l'important engagement de la Ville envers sa population.

Le présent Plan Communal Social s'inscrit donc dans un engagement fort et trouve son originalité en suivant un double objectif :

1. Répondre aux objectifs politiques qui sont la progression dans le domaine de la jeunesse, du logement et de la cohésion sociale
2. Donner un outil aux professionnels internes et externes pour réaliser les objectifs futurs.

7. SOMMAIRES graphiques et tableaux

Graphiques

<i>Graphique 1 : Ville de Luxembourg - Évolution de la population résidente entre 1985 et 2014 Luxembourgeois/Étrangers</i>	<i>page 4</i>
<i>Graphique 2 : Ville de Luxembourg - Population résidente selon nationalités 2014</i>	<i>page 5</i>
<i>Graphique 3 : Ville de Luxembourg – pyramide des âges (2014)</i>	<i>page 6</i>
<i>Graphique 4 : Ville de Luxembourg - Population totale selon groupes d'âges (2014)</i>	<i>page 7</i>
<i>Graphique 5 : Ville de Luxembourg - Population totale selon nationalités et groupes d'âges (2014)</i>	<i>page 7</i>
<i>Graphique 6 : Parc locatif du service Logement de la Ville de Luxembourg (2014)</i>	<i>page 25</i>
<i>Graphique 7 : Missions du service Logement</i>	<i>page 26</i>

Tableaux

<i>Tableau 1 – Population par tranches d'âges (2014)</i>	<i>page 6</i>
<i>Tableau 2 – Population totale selon nationalités et groupes d'âges (2014)</i>	<i>page 8</i>
<i>Tableau 3 – Mouvements migratoires en Ville (2014)</i>	<i>page 8</i>
<i>Tableau 4 - Habitants de la Ville de Luxembourg selon les quartiers (2001-2014)</i>	<i>page 9</i>
<i>Tableau 5 - Demandeurs d'emploi de la Ville de Luxembourg par tranches d'âges ADEM (2012 – faute de chiffres plus actuels)</i>	<i>page 10</i>
<i>Tableau 6 - Demandeurs d'emploi de la Ville de Luxembourg par sexe et par tranches d'âges ADEM (décembre 2014)</i>	<i>page 11</i>
<i>Tableau 7 - prix annoncés du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 Observatoire de l'Habitat</i>	<i>page 12</i>

8. BIBLIOGRAPHIE

ALLEGREZZA S., *Cahier économique – Les mutations économiques et sociales de la société luxembourgeoise depuis la révolution française*, Luxembourg 2012

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, *Les activités de l'agence pour le développement de l'emploi en 2012*, Luxembourg 2012

CARITAS & GRENG STEFTUNG, *Etude de Caritas Luxembourg : Les transferts sociaux en temps de rééquilibrages budgétaires*, Luxembourg 2012

CARITAS, *Sozialmanach – Kinderarmut & Bildung*, Luxembourg 2008

CARITAS, *Sozialmanach – soziale Gerechtigkeit*, Luxembourg 2007

CARITAS, *Sozialmanach – Nachhaltigkeit der sozialen Sicherung*, Luxembourg 2009

CARITAS, *Sozialmanach – Aus der Krise in die Armut*, Luxembourg 2010

CARITAS, *Sozialmanach – Leben in Luxemburg 2020*, Luxembourg 2011

CARITAS, *Sozialmanach – Nachhaltiges Wohnen*, Luxembourg 2012

CARITAS, *Sozialmanach – SSIG – Services sociaux d'intérêt général, Luxembourg 2013*, Luxembourg 2013

CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRE, *Jeunes au Luxembourg –Chroniques de différentes études sur les jeunes*, Luxembourg

CEPS, *Ecart salarial à l'embauche selon le genre: une analyse par métier*, Luxembourg 2013

CEPS, *Observatoire de l'Habitat – Rapport d'activité 2012*, Luxembourg 2013

CEPS, *Recensement des logements vacants, mesaffectés et cadastre des loyers de la Ville de Luxembourg*, Luxembourg 2011

CHAMBRE DES SALARIES, *Panorama Social 2012*, Luxembourg 2012

CHAMBRES DES DEPUTES, *Présentation de la stratégie nationale sur le sans-abrisme*, Luxembourg 2013

HIEZ D., **Coopératives de logement – Présentation synthétique des enjeux et opportunités au Grand-Duché du Luxembourg**, 2013

KREIS EUSKIRCHEN, **Sozialplan 2006 – Fortschreibung**, Allemagne 2006

LAFAYE G. et C., **Cohésion sociale et lien social**, CNRS (Centre Maurice Halbwachs) 2011

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, **Le décrochage scolaire au Luxembourg**, Luxembourg 2012

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION, **Pacte pour la Jeunesse**, Luxembourg 2012

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION, **Politique Jeunesse : Service & Structures**

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION, **Plan d'action 2011-2014 pour l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées**, Luxembourg 2011

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI, **La politique de l'emploi : bilan et futures mesures**, Luxembourg 2013

SERVICE INFORMATION ET PRESSE DU GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS, **Tout savoir sur le Grand-Duché de Luxembourg**, Luxembourg 2012

SOLIDARITE SOCIALE, **Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015**, Québec 2010

STATEC, **Population & Territoire – Ville de Luxembourg et personnes âgées vivant à domicile : échantillonnage spatial et production de données d'enquête à l'échelle intra-urbaine**, Luxembourg 2004

UNIVERSITY OF LUXEMBOURG, **Inside Research Reports – « NEETs » in Luxemburg : Explorative Studie zu Konzept und Phänomen, mit Einschätzungen von Akteuren aus dem Jugendbereich**, Luxembourg 2012

VILLE DE LUXEMBOURG, **Etat de la population 2014 – Statistiques sur la Ville de Luxembourg**, Luxembourg 2015